

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 08 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf et le huit avril à 20 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social s'est réuni en Mairie d'ALBA LA ROMAINE sous la Présidence de M VOLLE André, président.

Date de convocation : 1^{er} avril 2019.

Nombres de membres en exercice : 9 présents : 4 votants : 5

Objet : Procès-verbal de constat d'absence de quorum.

La séance est ouverte par le Président André Volle à 20h30 qui constate :

- La présence des membres du CCAS suivants :
 - André Volle, Christiane Crozier, Marie-France Lebrat, Suzanne Lascombe.
- Les membres excusés :
 - Paul Bombrun.
 - Catia piquemal qui a donné procuration à Marie-France Lebrat.
- Les membres absents :
 - Marie-Christine Ramus, Saleha Achour, Julie Gendron.

Seuls 4 membres sur 9 en exercice sont présents.

Le quorum n'étant pas atteint, le conseil d'administration ne peut valablement délibérer.

Conformément au CGCT les membres du conseil d'administration seront à nouveau convoqués pour le Lundi 15 avril 2019 à 20h30. Le CA pourra alors délibérer sans condition de quorum.

La séance est levée à 20h45.

Fait et délibéré à ALBA LA ROMAINE, le 08 avril 2019.

POUR COPIE CONFORME
ALBA, le 09 avril 2019.
LE PRESIDENT
ANDRE VOLLE

